

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

1/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Code du produit (UVP) 79373821, 84446521

Numéro de la FDS 102000018148

No. d'Enregistrement PCP 32208

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide, Nématicide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour des informations sur le produit 1-888-283-6847

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

2/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Fluopyram	658066-35-4	41.5
Propane-1,2-diol	57-55-6	6.67
Polyethylene-polypropylene copolymer	9003-11-6	1.67

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu ou attendu.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Traitement	Il n'existe pas d'antidote spécifique. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

3/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx)
Conseils aux pompiers	
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
Information supplémentaire	Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Point d'éclair	> 100 °C
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Explosivité	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

4/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Fluopyram	658066-35-4	0.34 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Propane-1,2-diol (Vapeur et aérosol, fraction inhalable)	57-55-6	155 mg/m ³ /50 ppm (TWAEV)	11 2010	CAD ON OEL
Propane-1,2-diol (Aérosol.)	57-55-6	10 mg/m ³ (TWAEV)	11 2010	CAD ON OEL

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

5/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
Mesures générales de protection	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	blanc à beige
Etat physique	suspension
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	5.0 - 8.0 à 100 % (23 °C)
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	donnée non disponible
Densité	env. 1.20 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point de fusion / congélation	donnée non disponible
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Viscosité	200 - 400 mPaxs Gradient de vitesse 20 /s
Point d'éclair	> 100 °C
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Explosivité	Non-explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

6/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

Autres informations Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition Ingestion, Absorption par la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets immédiats

Peau	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 1.911 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. Concentration atmosphérique maximale atteinte.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2,000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

Evaluation de la toxicité à dose répétée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

7/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Fluopyram : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Fluopyram : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Fluopyram : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les rats de(s) organe(s) suivant(s) : foie.

Fluopyram : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Thyroïde.

Les tumeurs observées avec Fluopyram ont été provoquées par un mécanisme non génotoxique, qui n'est pas pertinent à faibles doses. Le mécanisme qui déclenche ces tumeurs, n'est pas applicable à l'homme.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Fluopyram : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Fluopyram : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Fluopyram : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Fluopyram sont liés à la toxicité maternelle.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)) > 200 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 141 mg/l Durée d'exposition: 48 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

8/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Toxicité des plantes aquatiques	CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 14.6 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 8.1 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Biodégradabilité	Fluopyram: Pas rapidement biodégradable
Koc	Fluopyram: Koc: 279
Bioaccumulation	Fluopyram: Facteur de bioconcentration (FBC) 18 Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Fluopyram: Modérément mobile dans le sol
Information écologique supplémentaire	Pas d'autre effet à signaler.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	L'élimination inappropriée des pesticides excessifs, des mélanges du spray ou de l'eau de rinçage est une contravention de la Loi Fédérale. Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Vider le récipient totalement dans l'équipement de l'application, puis éliminer le récipient ou dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou par autres procédures approuvées par les autorités nationales, provinciales et fédérales. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

9/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FLUOPYRAM)

49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUOPYRAM SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUOPYRAM SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 32208

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

10/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Propane-1,2-diol	57-55-6	MN
------------------	---------	----

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Propane-1,2-diol	57-55-6
Polyethylene-polypropylene copolymer	9003-11-6

Environnement

CERCLA

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Ley Integral de Respuesta, Compensación y Responsabilidad Civil Ambiental (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	US. IARC Monographies sur les Expositions Professionnelles aux Agents Chimiques
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LUNA PRIVILEGE GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000018148

11/11
Date de révision: 04/04/2016
Date d'impression: 06/30/2016

IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche Signalétique.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 04/04/2016

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou impliquée. L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur l'étiquette.